



HERBEUMONT

**COURSES DE CÔTES NATIONALES
DEBUTANTS - JUNIORS**

TOP COMPETITION DEBUTANTS

24^{ème} Edition « Mémorial Alain Henrion »

Mercredi 5 juillet 2017

Guide Technique



**Une organisation du Verandas Willems-Crabbe Toitures-CC Chevigny
Avec le soutien de la RLVB, de la Région Wallonne,
du Commissariat général au Tourisme,
de la Province de Luxembourg
Et de la commune d'Herbeumont**

REGLEMENT

1. L'épreuve dénommée **Course de côte nationale** se déroule selon les règlements de la R.L.V.B. Et est réservée aux coureurs de la catégorie DEBUTANTS et JUNIORS.
2. Elle est inscrite au calendrier national R.L.V.B. en classe **1.17 Deb.TOP COMP2TITION-1.14 Jun** et aura lieu le mercredi 5 juillet 2017.
3. Cette épreuve entre en ligne de compte pour la **TOPCOMPETITION DEBUTANTS**.
4. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury des commissaires de la R.L.V.B.
5. Les épreuves **Course de côte nationales** Débutants et Juniors sont disputées en tant qu'épreuve individuelle.

Les épreuves de la Lotto-Top Compétition Débutants sont disputées en tant qu'épreuve individuelle.

Chaque province alignera une sélection provinciale (nombre selon le quota du nombre de licenciés), jusqu'à un total de 110 coureurs belges. La CTS sélectionnera un nombre de coureurs, le nombre restant sera ensuite sélectionné par les sections provinciales.

A une épreuve de la Lotto-Topcompétition Débutants pourra participer un maximum de 10 coureurs étrangers, confirmés par leur fédération nationale. Seules des équipes nationales, régionales et de district (maximum 2 équipes de 5 coureurs) et maximum deux équipes par pays entrent en ligne de compte. L'organisation doit faire parvenir son choix de ces équipes au plus tard 6 semaines au préalable au secrétariat sportif. De chaque équipe une autorisation écrite de leur fédération nationale respective doit être ajoutée.

S'il n'y a pas 2 équipes étrangères participantes, le plateau des participants peut être complété par des coureurs de l'UE affiliés auprès de la RLVB, FCWB ou WBV.

Dans chaque épreuve sur route maximum 120 coureurs pourront participer au total. Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe qui doit être en possession d'une licence officielle délivrée par sa fédération. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée, la voiture à l'arrêt.

7. Le Directeur de course sera le nommé Laurent Mars, rue des Vieux Prés 14 6860 LEGLISE (0498/386.371 ou laurentmars@hotmail.com)

8. Le barème des pénalités prévues dans les règlements de la R.L.V.B. sera d'application.

9. Les contrôles anti-dopage se feront sous les formes prévues dans les règlements de la R.L.V.B. et de la Communauté Française.

10. **Le classement de la montagne G.P.M.** retiendra les trois premiers coureurs lors du passage au sommet des 5 côtes répertoriées pour les débutants ou les 11 pour les juniors. Les trois premiers coureurs y recevront respectivement 8, 5 et 3 points. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de première place et s'il y a encore ex-æquo la place au classement du dernier sprint où les coureurs concernés ont obtenu des points sera déterminante. Pour avoir droit à son prix, tout coureur classé devra terminer l'épreuve. Remise du maillot de leader.

11. **Classement Individuel des Jeunes** (Réservé aux débutants de 1^{ère} année)

Un maillot de leader du « Meilleur jeune » sera donné au meilleur jeune du classement individuel par points.

Le coureur leader de ce classement sera obligé de porter ce maillot dans l'épreuve suivante comptant pour la « Top Compétition Débutants ».

Sur ce maillot de leader l'espace réglementaire restera réservé pour la publicité du sponsor du club, conformément à l'article 1.3.053 des règlements sportifs.

Les coureurs classés ex-æquo au classement individuel des jeunes de la « Top Compétition Débutants » seront classés en première instance selon la/les meilleure(s) place(s) remportée(s) dans les différentes épreuves.

12. **Classement individuel des Points chauds.**

Le classement des points chauds est obtenu en additionnant les points correspondant aux sprints intermédiaires dans chaque épreuve de la « Top Compétition Débutants ».

Dans chaque épreuve en ligne ont lieu TROIS sprints intermédiaires. Points attribués: 8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs.

Un maillot de leader au classement individuel des points chauds sera remis au leader.

Le coureur leader de ce classement sera obligé de porter ce maillot dans l'épreuve suivante comptant pour la « Top Compétition Débutants ».

13. Les inscriptions commenceront pour les débutants à 9h30 et se termineront à 11h30 pour les juniors les inscriptions débiteront à 12h15 et se termineront à 14h15 salle communale.

14. Le briefing pour les directeurs sportifs aura lieu à 11H15 pour les débutants et pour les juniors à 14h à la maison communale.

- 15.** L'ordre des voitures techniques : pour l'épreuve Débutants, voire règlement Top Compétition. Pour l'épreuve Juniors, un premier tirage au sort pour toutes les équipes présentent à la réunion des chefs d'équipes. Un deuxième tirage au sort pour toutes les équipes non présentes lors de la réunion des chefs d'équipes **et pour les équipes qui n'ont pas respecté les modalités d'inscription.**
- 16.** Toutes les formalités de départ se feront à la salle communale d'Herbeumont.
- 17.** Trois voitures neutres contenant du matériel de dépannage rouleront à la place qui leur sera indiquée par les Commissaires de course.
- 18.** Une ambulance et un médecin suivront les courses.
- 19.** À l'entrée des circuits locaux, les voitures des Directeurs sportifs et autres suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du jury des commissaires, des voitures neutres et de sécurités) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'organisateur.
- 20.** Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.
- 21.** Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à cinq minutes de retard par rapport au peloton principal.
- 22. DEBUTANTS :** les trois premiers coureurs classés à l'arrivée ainsi que le vainqueur du classement G.P.M, le premier du classement général individuel, du classement général individuel des jeunes, du classement général des points chauds et du classement général GPM sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.
- 23. JUNIORS :** les trois premiers coureurs classés à l'arrivée ainsi que le vainqueur du classement G.P.M, sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.
- 24. Centre hospitalier :**

CHA LIBRAMONT
Avenue d'Houffalize 35
6800 LIBRAMONT
Tél. 061/23.81.11

25. Fréquence Radio-Tour : **CANAL 2** – fréquence **160.10625**

26. Collègue des commissaires

- Epreuve pour Débutants	- Epreuve pour Juniors
GERARD François: Président FINCK Daniel : Juge d'Arrivée PIRARD David: Commissaire 2 X : Commissaire 3 MAIRLOT Laurent: Commissaire Moto 1 FLEMAL Jacques: Commissaire Moto 2 VANHOUTE Sabine : Commissaire Résultat PIRLOT Michel: Pilote moto Kawasaki 1 PLOMB Rudy Pilote moto Kawasaki 2 FINCK Daniel: Délégué technique BOUILLOT Christian : photo finish DEFREYNE Martin : speaker Radio-Tour HAVELANGE Michel : opérateur	TONGLET Bernard : Président BAY Robert : Juge d'Arrivée WILLEMS Cédric: Commissaire 2 CRASSET Guy : Commissaire 3 FLEMAL Jacques : Commissaire Moto 1 MAIRLOT Laurent : Commissaire Moto 2 VAN STEEN Freddy: Commissaire Résultat PLOMB Rudy : Pilote moto Kawasaki 1 PIRLOT Michel: Pilote moto Kawasaki 2 FINCK Daniel: Délégué technique BOUILLOT Christian : photo finish DEFREYNE Martin : speaker Radio-Tour HAVELANGE Michel : opérateur

TIMING

DEBUTANTS / NIEUWELINGEN / U17

- 9h30-11h30** Ouverture des inscriptions à l'école communale, place communale
- 11h15** Briefing des directeurs sportifs à l'école communale
- 12h15** Départ de l'épreuve Débutants

JUNIORS / JUNIOREN / U19

- 12h15-14h15** Ouverture des inscriptions à l'école communale, place communale
- 14h** Briefing des directeurs sportifs à l'école communale
- 15h** Départ de l'épreuve Juniors

PARCOURS



DIFFICULTÉS / BEKLIHING

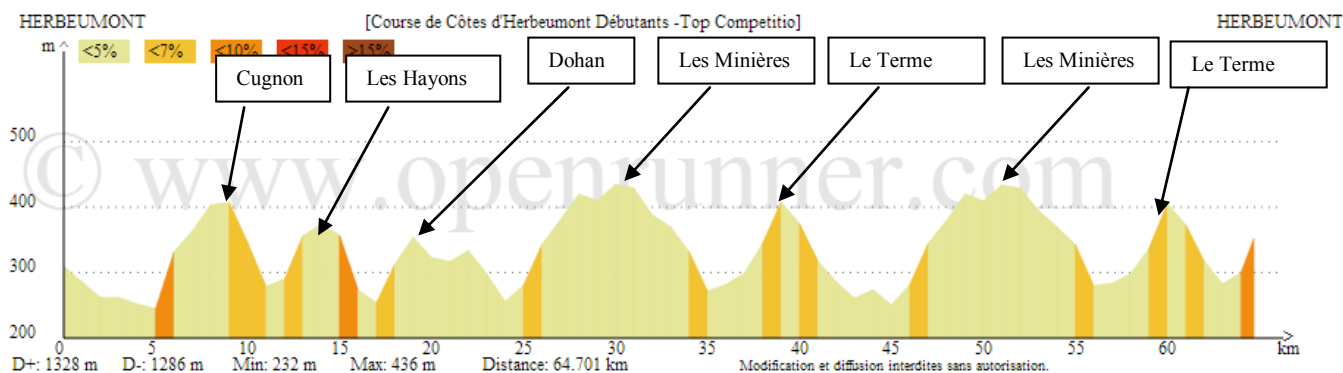
- 1) Côte de Cugnon** 4,1km d'ascension à du 4% avec pente maximum à 13% au pied
- 2) Côtes Les Hayons** 3,3km d'ascension à 4,2% avec une pente maximum à 10% au pied
- 3) Côte de Dohan** 2,8km d'ascension à 3,2%. Quelques passages entre 5 et 7%
- 4) Côte des Minières** 6,5km d'ascension à 3% avec un mur de 700m à 12%
- 5) Côte du Terme** 1,1km à 10% de moyenne

DEBUTANTS / NIEUWELINGEN / U17

→ 1x39,4km + 1x21km + 1x7km = 67,4km

→ START : **12h15**

DENIVELÉ



Dénivelé positif : **1328m**

HORAIRE

	Km	38km/h	36km/h	34km/h
Herbeumont				
Rue des Ponts DEPART OFFICIEUX		12h15	12h15	12h15
A droite, rue Champs Simon DEPART OFFICIEL	0	12h16	12h16	12h16
Mortehan	3,3	12h21	12h21	12h22
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A droite sur le pont de la Semois	4,6	12h23	12h24	12h25
Cugnon				
Rue de la Chapelle	5,2	12h26	12h28	12h29
<i>Côte de Cugnon (pas répertoriée GPM)</i> [RUSH]				
A gauche, hautes-voies	8,2	12h30	12h33	12h35
Auby-Sur-Semois				
A gauche, route du Maka	9,6	12h32	12h35	12h37
Passage devant le Camping du Maka	11,4	12h33	12h36	12h38
Mont de Zatrou				
<i>GPM Les Hayons</i> ▲				
Les Hayons				
Rue de la Semois	13,3	12h38	12h42	12h44
Rue de Sermounô				
A gauche vers Voie du Terme N816	14,2	12h40	12h44	12h47
<i>DESCENTE RAPIDE - SNEL AFDALING</i>				
Dohan				
A gauche sur N865	16,3	12h42	12h47	12h51
<i>GPM Dohan</i> ▲				
Rue de Thibeaur Roche - N865	20,1	12h50	12h52	12h55
Mortehan				
A droite, route des Routis	24,8	12h55	12h57	13h
<i>GPM Les Minières</i> ▲				

A gauche, rue de Bravy	32,5	13h07	13h10	13h13
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	38,9	13h17	13h21	13h25
Passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 21km [RUSH] ▲	39,4	13h18	13h22	13h26
A gauche, rue les Fourches				
A droite, rue Champs Simon				
Mortehan	42,7	13h23	13h27	13h34
Rue de Ligné				
Rue de l'Eglise				
A gauche, route des Routis	45	13h37	13h41	13h49
GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	51,4	13h45	13h49	13h57
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (Le Terme, pas répertorié) ▲	59,4			
Passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 7km [RUSH] ▲	60,4	13h54	13h55	14h05
A gauche, rue de la Garenne	61,2	13h55	13h58	14h07
A gauche, rue les Fourches	63,7	13h57	14h02	14h02
A droite, rue Champs Simon	64,4	13h58	14h03	14h04
A gauche, avenue Georges Deleau	65,1	13h59	14h04	14h06
A gauche, rue de la Garenne	65,8	14h00	14h05	14h08
A droite, rue de la Roche	66	14h00	14h06	14h10
A gauche, rue des Ponts	66,9	14h02	14h08	14h13
ARRIVÉE	67,4	14h05	14h10	14h16

JUNIORS / JUNIOREN / U19

→ 1x39,4km + 2x21km + 3x7km = 102,4km

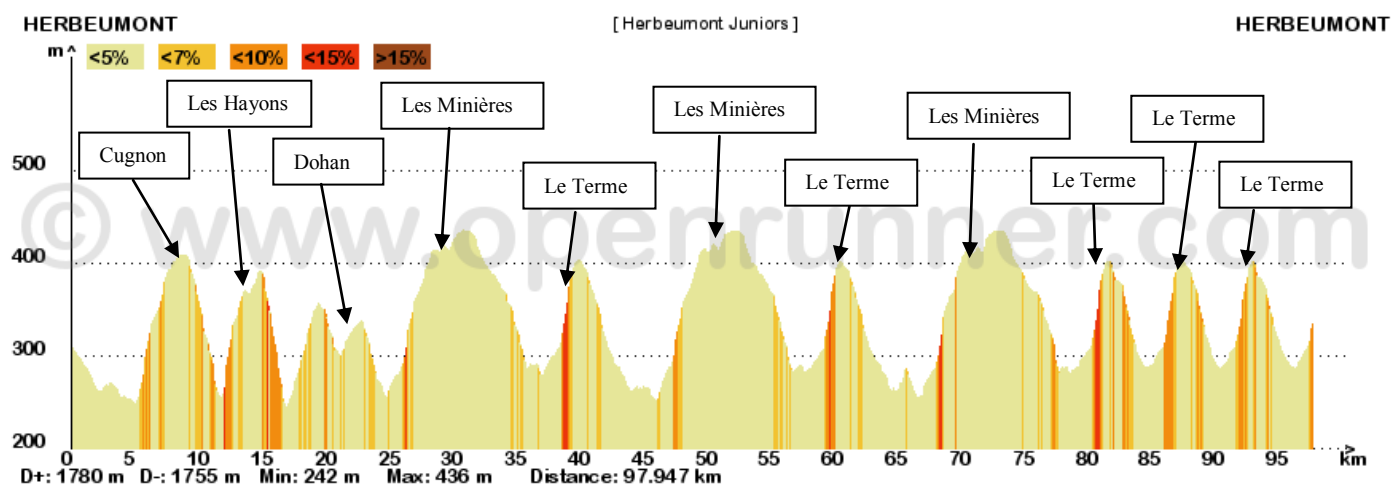
→ START: **15h15**

HORAIRE

	<i>Km</i>	<i>38km/h</i>	<i>36km/h</i>	<i>34km/h</i>
Herbeumont				
Rue des Ponts DEPART OFFICIEUX		15h15	15h15	15h15
A droite, rue Champs Simon DEPART OFFICIEL	0	15h16	15h16	15h16
Mortehan	3,3	15h21	15h21	15h22
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A droite sur le pont de la Semois	4,6	15h23	15h24	15h25
Cugnon				
Rue de la Chapelle	5,2	15h26	15h28	15h29
GPM Côte de Cugnon ▲				
A gauche, hautes-voies	8,2	15h30	15h33	15h35
Auby-Sur-Semois				
A gauche, route du Maka	9,6	15h32	15h35	15h37
Passage devant le Camping du Maka	11,4	15h33	15h36	15h38
Mont de Zatrou				
GPM Les Hayons ▲				
Les Hayons				
Rue de la Semois	13,3	15h38	15h42	15h44
Rue de Sermounô				
A gauche vers Voie du Terme N816	14,2	15h40	15h44	15h47
<i>DESCENTE RAPIDE - SNEL AFDALING</i>				
Dohan				
A gauche sur N865	16,3	15h42	15h47	15h51
GPM Dohan ▲				
Rue de Thibeuroche - N865	20,1	15h50	15h52	15h55
Mortehan				
A droite, route des Routis	24,8	15h55	15h57	16h
GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	32,5	16h07	16h10	16h13
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	38,9	16h17	16h21	16h25
Passage ligne d'arrivée + 2 boucles de 21km	39,4	16h18	16h22	16h26
A gauche, rue les Fourches		16h21	16h23	16h27
A droite, rue Champs Simon				
Mortehan	42,7	16h26	16h28	16h35
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A gauche, route des Routis	45	16h40	16h42	16h50
GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	51,4	16h48	16h50	16h57
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	59,4	16h54	16h56	17h04
Passage ligne d'arrivée	60,4	16h54	16h56	17h04
A gauche, rue les Fourches				
A droite, rue Champs Simon				
Mortehan	63,7	17h	17h02	17h12
Rue de Linglé				
Rue de l'Eglise				
A gauche, route des Routis	66	17h05	17h07	17h20

GPM Les Minières ▲				
A gauche, rue de Bravy	72,4	17h20	17h22	17h30
Herbeumont				
A droite, rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	79,9	17h29	17h31	17h40
Passage ligne d'arrivée + 3 circuit locaux de 7km	81,4	17h24	17h32	17h40
A gauche, rue les Fourches	82,2	17h30	17h36	17h43
A droite, rue Champs Simon	84,7	17h33	17h38	17h46
A gauche, avenue Georges Deleau	85,4	17h34	17h40	17h47
A gauche, rue de la Garenne	86,1	17h36	17h43	17h49
A droite, rue de la Roche	86,8	17h37	17h44	17h50
A gauche, rue des Ponts	87	17h37	17h44	17h51
rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	87,9	17h38	17h45	17h52
Passage ligne d'arrivée	88,4	17h35	17h43	17h51
A gauche, rue les Fourches	89,2	17h40	17h48	17h55
A droite, rue Champs Simon	91,7	17h43	17h50	17h58
A gauche, avenue Georges Deleau	92,4	17h44	17h51	17h59
A gauche, rue de la Garenne	93,1	17h45	17h52	18h
A droite, rue de la Roche	93,8	17h46	17h53	18h01
A gauche, rue des Ponts	94	17h46	17h53	18h02
rue du Terme (GPM Le Terme) ▲	94,9	17h47	17h54	18h03
Passage ligne d'arrivée	95,4	17h46	17h54	18h04
A gauche, rue les Fourches	96,4	17h46	17h58	18h08
A droite, rue Champs Simon	98,7	17h52	18h01	18h11
A gauche, avenue Georges Deleau	99,4	17h53	18h02	18h12
A gauche, rue de la Garenne	100,1	17h54	18h03	18h13
A droite, rue de la Roche	100,8	17h55	18h03	18h13
A gauche, rue des Ponts	102	17h57	18h05	18h15
ARRIVÉE	102,4	17h57	18h05	18h15

DENIVELÉ



Dénivelé positif : **1780m**

PRIX

DEBUTANTS NIEUWELINGEN	JUNIORS JUNIOREN
1. 140€	1. 140€
2. 120€	2. 120€
3. 100€	3. 100€
4. 80€	4. 80€
5. 65€	5. 65€
6. 45€	6. 45€
7. 30€	7. 30€
8. 25€	8. 20€
9. 25€	9. 20€
10. 25€	10. 20€
11. 25€	11. 20€
12. 25€	12. 20€
13. 20€	13. 15€
14. 20€	14. 15€
15. 20€	15. 15€
16. 20€	16. 15€
17. 20€	17. 15€
18. 20€	18. 15€
19. 20€	19. 15€
20. 20€	20. 10€
21. 15€	21. 10€
22. 15€	22. 10€
23. 15€	23. 10€
24. 15€	24. 10€
25. 15€	25. 10€
26. 15€	26. 10€
27. 15€	27. 10€
28 au 50 ^{ème} : 10€	28 au 40 ^{ème} : 10€
Total : 1.200€	Total : 1.000€

Grand Prix de la montagne Débutants & Juniors :

DEBUTANTS NIEUWELINGEN	JUNIORS JUNIOREN
1 ^{er} : 50€	1 ^{er} : 50€
2 ^{ème} : 30€	2 ^{ème} : 30€
3 ^{ème} : 20€	3 ^{ème} : 20€

→ En Débutants : primes également pour les 3 premiers du classement des points chauds et meilleur Jeune

→ Les prix sont distribués sur place, le jour même à la permanence. (Maison communale)

POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

- **L'Auberge de la Ferme ******

Rue de la Cense, 12
6830 ROCHEHAUT (Bouillon)

Tel. +32 61 46 10 00
<http://www.aubergedelaferme.com>

Hôtel la Châtelaine***

Grand'Place 8-9
6887 Herbeumont

Tel. 061 41 14 22
<http://www.chatelaine.be>

ORGANISATION

Responsable de l'organisation

Francis STEIFER

Chemin de la Hé 14
6800 Libramont-Chevigny
Francis.steifer@skynet.be
0497 48 01 30

Secrétaire :

Laurent MARS

Rue des Vieux Prés 14
6860 LEGLISE
0498 386 371
laurentmars@ccchevigny.be

PALMARES DU MEMORIAL ALAIN HENRION

- Course de côtes -

DEBUTANTS

1995	1. VAN BOUWEL Kim	2. STEEGMANS Gert	3. SENTJENS Roy
1996	1. ROSSELER Sébastien	2. GALLE Christophe	3. DE GRUYTER Klaas
1997	1. DE WEERDT Kevin	2. STUBBE Tom	3. THAENS Ben
1999	1. NEVENS Sven	2. BIERMANS Gregory	3. LANSSENS Anthony
2000	1. GOOSSENS Michaël	2. HARMS Jos (NL)	3. DE POORTER Ingmar
2001	1. VAN LIERDE Kevin	2. NEYENS Maarten	3. STAMSNIJDER Tom (NL)
2002	1. DE GENDT Thomas	2. MAES Nikolas	3. DE BAST Arjan (NL)
2003	1. VANSPEYBROEK Peter	2. VANDERAERDEN Michaël	3. VAN DOUSSELAERE Sven
2004	1. VAN DOUSSELAERE Sven	2. NAERT Fabrice	3. PIVA David
2005	CLM 1. WELLENS Yannick	2. DECLERCQ Tim	3. LAMBRECHT Lorenz
	Ligne 1. WELLENS Yannick	2. ADAMS Joeri	3. LAMBRECHT Lorenz
2006	1. BEKAERT Steve	2. BOEVE Mats (NL)	3. WELLENS Tim
2007	1. DE BIE Sean	2. VAN KEIRSBULCK Guillaume	3. SERRY Florent
2008	1. STUYVEN Jasper	2. DE BIE Mike	3. TEUNS Dylan
2009	1. MOERLAND Paul (NL)	2. LONCIN Gilles	3. DE BIE Mike
2010	1. JAUREGUI Quentin (FR)	2. HOUFFLYN Miel	3. VERGAERDE Otto
2011	1. VAN HOOYDONCK Nathan	2. PLANCKAERT Edward	3. HEYLEN Wannes
2012	1. WIRTGEN Tom (LUX)	2. WOUTERS Enzo	3. ARIMONT Charlie
2013	1. EENKHOORN Pascal (NL)	2. LEYMAN Celestin	3. DEWULF Stan
2014	1. VANDROMME Alessandro	2. VANDERMOSTEN Tom	3. BERO Sean
2015	1. PONSARTS Thibaut	2. VERCAMST Wesley	3. PETERS Tom
2016	1. PONSARTS Thibaut	2. BRAET Vito	3. BOMBOI Davide

JUNIORS

1994	1. TROUVE Kristof	2. VANDEBON Eddy	3. VRANCKEN Bart
1995	1. VAN MALDERGHEM Steven	2. EYCKMANS Tom	3. GOOSSENS Julien
1997	1. CAPPELLE Andy	2. VAN BOUWEL Kim	3. PLAS David
1998	1. DELVAUX Jean-Philippe	2. ABAKOUMOV Igor	3. DE GRUYTER Klaas
1999	1. ABAKOUMOV Igor	2. PEETERS Mathieu	3. VAN KUIK Frank (NL)
2000	1. GHYLLEBERT Peter	2. LANSSENS Anthony	3. BUSBY Kevin
2001	1. LANSSENS Anthony	2. VAN POUCKE Michaël	3. HARMS Jos (NL)
2002	1. DEKKER Thomas (NL)	2. BOOM Lars (NL)	3. VASTARANTA Jukka (Fin)
2003	1. BOOM Lars (NL)	2. CORNU Dominique	3. COSTERMANS Joris
2004	1. VAN HOOLST Wim	2. MUSCAT Roderick (MLT)	3. PRATTE Philippe
2005	CLM 1. VERKINDEREN Frederik	2. VAN EEPOEL Jan	3. KRUISWIJK Steven (NL)
	Ligne 1. DE WILDE Yves	2. DE DECKER Bjorn	3. STUYCKENS Niels
2006	1. DE VREESE Laurens	2. SCHREURS Maurice (NL)	3. NAERT Fabrice
2007	1. LAMBRECHT Lorenz	2. PANNEKOEK Jorg	3. MORTIER Steven
2008	1. BEKAERT Steve	2. WILDEMAN Henk (NL)	3. BOEVE Mats (NL)
2009	1. WELLENS Tim	2. VAN LAER Niels	3. HOFLAND Moreno (NL)
2010	1. HEYLEN Dries	2. ADAMS Jens	3. TEUNS Dylan
2011	1. PEETERS Daniel	2. JAUREGUI Quentin (FR)	3. HAVIK Piotr (NL)
2012	1. VAN DER POEL Mathieu (NL)	2. HOUFFLYN Miel	3. VAN GOMPEL Mathias
2013	1. VAN DEN BRANDE Julien	2. VAN REEK Timo (NL)	3. VAN GOMPEL Mathias
2014	1. DE POORTER Maxime	2. VAN DER POEL Tim (NL)	3. OLIESLAGERS Bob (NL)
2015	1. DE HAES Jorden	2. DEWULF Stan	3. MERTENS Julian
2016	1. HUYS Laurens	2. DEMOLDER Stijn	3. OFFERMANS Michiel



Lars BOOM
2ème en 2002, 1er en 2003



Sean DE BIE
1er en 2007



Tim WELLENS
1er en 2009



Jasper STUYVEN
1^{er} en 2008



Moreno HOFLAND
3ème en 2009



Mqathieu VAN DER POEL
1^{er} en 2012



KRUISWIJK Steven
3ème en 2005



Maxime MONFORT
8ème en 2001



Dylan TEUNS,
3^{ème} en 2010



Quentin JAUREGUI
1er en 2010



Thomas DE GENDT
1er en 2002



BENOOT Tiesj
5ème en 2010